

Délibération n° 022

Objet : Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2000

*Le Comité Syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré*

Vu les comptes présentés par M. René CLAUSS, Trésorier du Syndicat Mixte, de ses recettes et dépenses du 1^{er} janvier 2000 au 31 janvier 2001

Vu les budgets primitif et supplémentaire, ainsi que la décision modificative de l'exercice 2000

Statuant sur les opérations de l'exercice 2000, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes,

Constate que les opérations effectuées pendant la gestion 2000 se présentent comme suit :

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Mandats émis	343 090,56 Frs	Titres émis	16 206,00 Frs
soit	52 303,82 €	soit	2 470,58 €
		Résultat de l'exercice	-326 884,56 Frs
		soit	-49 833,22 €

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Mandats émis	3 610 554,60 Frs	Titres émis	4 061 216,78 Frs
soit	550 425,50 €	soit	619 128,51 €
		Résultat de l'exercice	450 662,18 Frs
		soit	68 703,01 €

*Adopté par le Comité Syndical
en date du 23 février 2001*